

**Calendrier relatif à l'organisation de la cinquante-et-unième(51)
session de la Commission Universitaire Nationale**

- ☐ **Du dimanche 8 décembre 2024 au samedi 28 décembre 2024** : Dépôt de dossiers de candidature via la plateforme numérique « PROGRÈS ».
- ☐ **Du dimanche 29 décembre 2024 au samedi 4 janvier 2025** : Etude et validation des dossiers de candidature via la plateforme numérique par les chefs d'établissements universitaires.
- ☐ **Du lundi 6 janvier 2025 au samedi 25 janvier 2025** : Evaluation des dossiers de candidature via la plateforme numérique par les experts de la commission universitaire nationale.
- ☐ **Du dimanche 26 janvier 2025 au lundi 27 janvier 2025** : Délibération en présentiel par les présidents des sections de la commission universitaire nationale sur les résultats de la cinquante-et-unième(51) session.
- ☐ **Mercredi 29 janvier 2025** : Proclamation des résultats de la cinquante-et-unième(51) session de la commission universitaire nationale.
- ☐ **Du Mercredi 29 janvier 2025 au mercredi 5 février 2025** : Ouverture de la plateforme pour le dépôt des recours.
- ☐ **Du jeudi 6 février 2025 au jeudi 13 février 2025** : Traitement des recours par les experts de la commission universitaire nationale.
- ☐ **Lundi 17 février 2025** : Proclamation des résultats de la cinquante-et-unième(51) session de la commission universitaire nationale, après recours.